



# Ligue Dauphiné-Savoie d'Esgrime

7 rue de l'Industrie 38327 EYBENS CEDEX - Tél 04 76 51 57 46 - Fax 04 76 63 01 97

E-mail : [escrime\\_ds@yahoo.fr](mailto:escrime_ds@yahoo.fr) - Site Internet : <http://escrime.ds.free.fr>

## Compte rendu du Comité directeur du 02/07/2007

**Présents** : Philippe. Bonnin, Luc Olivier Barriol, Philippe Lacroix, Philippe Lafay, , Jean Micolon, Michel Paul, Jean Pinczon du Sel, François Poulain, Marc Ramez, Patrick Scarpati, Franck Sterckx, Gérard Vassenet, Jacqueline Claudel, Mireille Dumas, Jean Bernard. Duchateau C.T.S.

**Excusés** : Gilles Margirier.

**Absents** : Thierry Aumage, Yves Dautané, Pierre Boudsocq.

**Invités** : Marie Andrée Chatelard (Parmentier), P Martin (GUC), JM Losa (comité Isère), Jocelyn Candela (Alpes escrime 73), JL Roulin (CE Chambéry), G.Serre Barret (Romans), Jean Marc Bessière (St Paul), N. Decorte (commission arbitrage), Anthony Lefebvre (Modane), F Decramer (Aix les Bains), JP Foray (Annecy), Alexandra Kircher secrétaire de la ligue.

### Calendrier

Le comité directeur a été précédé à 18 heures 30 par la réunion de préparation du calendrier pour la saison prochaine.

Philippe Bonnin indique que les aides de la ligue pour l'organisation des compétitions seront majorées (50 à 100 € supplémentaires par organisation).

La Rapière s'étonne que le Lyonnais ait plus de compétitions CERA que nous. Jean Bernard Duchateau répond que nous avons juste inversé les catégories entre les deux ligues par rapport à l'année dernière.

En réponse à une question sur la date limite pour les mutations, Jacqueline Claudel répond qu'il n'y a plus de date limite mais qu'il faut simplement faire attention avant de réinscrire un tireur qu'il ne soit pas licencié ailleurs.

Philippe Bonnin rappelle comment gérer les licences pour le début de la saison prochaine en particulier en validant bien celles des compétiteurs. Pour la prochaine saison toute la gestion des licences sera assurée par Alexandra.

La réunion calendrier se termine à 19h15.

### 1. Approbation du précédent procès verbal du comité directeur du 21/05/07

Patrick Scarpati pour Fontaine indique qu'il n'y a aucun problème pour identifier la ligue dans les manifestations à l'avenir, mais il demande qu'elle mette à disposition son logo en format EPS, car le format existant n'a pas pu être chargé.

### 2. Finalisation du calendrier 2007/2008

Toutes les compétitions ayant été attribuées de façon consensuelle, aucune attribution par vote du comité directeur n'est nécessaire

### 3. Point financier

Gérard Vassenet rappelle que le budget avait été voté volontairement déficitaire de 16000€ pris sur nos réserves ; le nombre plus important de licences que celui budgétisé (2800 au lieu de 2400) et un financement moins élevé que prévu pour la CERA font que le budget sera plutôt proche de l'équilibre que déficitaire.

Aucune surprise sur le fonctionnement courant. Les comptes seront présentés lors du comité directeur du 17/09 et au vu de l'ensemble des résultats, il sera décidé de l'aide aux comités départementaux (2€ ou plus).

Il rappelle les différents engagements financiers pérennes pris par la ligue : l'ensemble représente déjà 20 à 25000€ par saison.

Philippe Bonnin signale que la CERA aura maintenant un contrat d'objectif annuel et non plus sur 3 ans avec la Région et qu'il n'y aura plus d'année « creuse » sans subvention tous les 4 ans pour renégociation du contrat suivant.

La répartition des aides pour le haut niveau est présentée. L'aide représente 30% des dépenses restant à charge présentées par les clubs. Ces aides seront versées aux clubs avec information des tireurs.

Les aides aux organisations ont été versées aux clubs dès le rapport fourni. Les dernières aides aux circuits viennent d'être versées.

#### Licences :

Dernier chiffre : 2798 (+140).

Pour chaque département : Ardèche + 38 avec 1 nouveau club, Drôme -2 avec un nouveau club, Isère +19, Savoie +59 avec un nouveau club et Haute Savoie -4.

Par rapport à 05/06, seules 3 ligues ont progressé et nous sommes la seule ligue en France à avoir continué de progresser après le boom de 2005.

### Frais d'inscription aux compétitions :

Tarif actuel des inscriptions :

	INDIVIDUEL	EQUIPE
LDS	7€	15€
Lyonnais	8,5€	24€
Zone	8€	24€

En vue d'une harmonisation progressive, il est proposé d'augmenter nos tarifs.

Il est mis au vote de passer à 8€ l'engagement individuel : 8 voix pour, 4 contre et 1 abstention.

Pour l'engagement par équipe différents tarifs sont proposés, l'actuel à 15€ recueille 5 voix, à 18€ 5 voix et à 21€ 3 voix ; un second tour est organisé : 18€ est adopté avec 9 voix pour et 4 contre.

### Récompenses

Puisque la ligue augmente sa dotation aux organisations, il est demandé que les clubs améliorent les récompenses en particulier par équipe où des médailles individuelles pourraient être offertes en plus de la coupe collective. Le cahier des charges pour les récompenses sera reprecisé.

Jean Marc Bessière fait remarquer qu'il n'y a pas d'aide sur les circuits nationaux. Philippe Bonnin répond que priorité est donnée aux compétitions régionales car les circuits bénéficient d'autres sources de financement auprès des collectivités. Pour les championnats de France et les circuits, Philippe Lafay propose que la ligue offre un trophée clairement identifié.

Marc Ramez la ligue prouve son aide tout au long de l'année.

### Licence

Le président nous informe de la création par la FFE d'une licence dirigeant non tireur à 15€ (pas de part ligue).

La licence 2008 subira une augmentation de la FFE de 1,5€ et de 0,5€ de la ligue, soit +2€ au total.

La fédération a aussi changé le montant des affiliations : jusqu'à 49 licenciés 50€, de 50 à 149 licenciés 75€ et au delà 100€.

### Matériel :

Pas de problème de retour de matériel cette année : la totalité du matériel de location sera restitué la semaine prochaine.

Pour la saison prochaine, il y a deux demandes de location (Annonay et Guilhaud Granges).

Il y a aussi deux demandes de location vente pour Guilhaud Granges d'un montant de 1503 € et de Modane pour 1985€. Les deux demandes sont acceptées.

Par le biais des cartes escrime (2 kits pour 100 cartes), la ligue a obtenu 50 kits 1<sup>ère</sup> touche.

## **4. Rapport technique (voir document joint)**

## **5. Actualités fédérales**

Jean Bernard présente les principaux changements de la vie sportive pour la prochaine saison.

Principales info suite à l'assemblée générale de la FFE en mai et au dernier comité directeur du 24/06/07 :

- bilan financier de la FFE en léger déficit ; toujours manque de partenaires privés (9% des recettes) ; l'essentiel du financement est assuré par la convention avec le ministère (54%) et les licences (31%) ; augmentation de la part fédérale de 1,5€ par licence ; trois tarifs d'affiliation en fonction de la taille du club.

- la revue est en fort déficit (seulement 2100 abonnés) bien que sa nouvelle formule fasse l'unanimité. Il faut inciter les licenciés à s'abonner. Pourquoi ne pas offrir des abonnements en lot ou récompense ?

- la formation est en grande mutation : suppression de l'actuel BE, proposition au ministère des nouveaux diplômes au cours du dernier trimestre 2007, mise en place en septembre 2008 des nouveaux cursus. Nous devons mettre en place au niveau de la région le niveau 4 pour septembre 2008.

- commission des éducateurs : pour les petites catégories, il faut éviter la championnate et favoriser les rencontres par équipe ; ces rencontres par équipes seront désormais possibles à l'épée pour les pupilles ; l'interdiction du surclassement des pupilles à l'épée est réaffirmée ainsi que l'interdiction de l'utilisation de la poignet orthopédique à toutes les armes jusqu'à la catégorie benjamin inclus. Il est demandé aux éducateurs de veiller à une bonne tenue de l'arme à l'épée dans les petites catégories (contact du pouce et index avec le coussinet).

La pratique de la compétition reste interdite jusqu'en minime lors de la 1<sup>ère</sup> année de pratique.

## **6. Questions diverses**

Dates de début de saison : bureau le 3/09/07,  
comité directeur le 17/09/07  
assemblée générale le 6/10/07.

Michel Paul demande si l'on ne devrait pas prévoir un temps plein pour le poste de secrétariat, vu la charge de travail ?

Philippe Bonnin répond qu'effectivement tout ce que faisait Jacqueline sera maintenant assuré par Alexandra qui a été en partie déchargée par Alexandre Vanoti (site internet et classements). Alexandre continuera de l'assister la saison prochaine et il est prévu de réexaminer l'organisation du travail d'Alexandra après la rentrée quand tout sera en place.

Michel Paul demande si la reversion de 2€ au comité départemental se justifie toujours? En effet, les clubs participent ainsi indirectement une 2<sup>ème</sup> fois au financement des comités départementaux.

Philippe Bonnin rappelle que cette reversion a été décidée pour 3 ans par l'AG.

La séance est levée à 22h30

le président,  
Philippe BONNIN